

ESSAI SUR L'ÉVOLUTION DU CONTRÔLE DES EXPORTATIONS
DE PRODUITS MILITAIRES ET À DOUBLE USAGE
DEPUIS LES ANNÉES 1990

ARNAUD IDIART
(Airbus Group)

Le marché de l'armement constitue un domaine très particulier du commerce international. Il a toujours été encadré de façon stricte par les Etats qui en font un véritable instrument au service de leur politique étrangère et de leur rayonnement. Depuis les années 1990 on voit néanmoins une profonde mutation de ce marché résultant certainement des bouleversements sociaux et politiques dans le monde occidental mais aussi géopolitiques avec la montée en puissance de nouveaux pays.

Ainsi, pour bien comprendre les changements qui sont en train de bouleverser le contrôle des exportations de matériels « sensibles » militaires et à double usage (civil et militaire), cet article rappellera les éléments de contexte fondamentaux, ainsi que la situation commerciale du secteur de l'armement et les actuelles négociations internationales pour un nouvel encadrement international (Section 1). Ensuite seront examinées successivement, et sur un plan plus opérationnel, d'abord les évolutions des régimes de contrôle des exportations américains et européens et dans un second temps, celles du régime français (Section 2). Ainsi, étant posés les enjeux internationaux et la situation réglementaire, il sera possible de bien comprendre les constats concernant la situation industrielle de ce secteur et d'essayer d'en déduire quelques perspectives d'avenir (Section 3).

SECTION 1
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE FONDAMENTAUX
ET SITUATION COMMERCIALE DU SECTEUR DE L'ARMEMENT

I. Un secteur commercial très fermé

Les Etats veillent traditionnellement à la fabrication, au commerce et à l'exportation des armes.

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France